

Manuscrit 3
Lettre de Nicéphore Niépce à Alexandre du Bard de Curley
9 juin 1813

. Châlon Sur Saône, le 9 Juin 1813.

. Il y a longtems, mon cher Cousin, que nous aurions répondu à votre dernière/ lettre, si nous avions pu présumer que vous étiez bien décidé à nous faire/ faux-bon. nous avons depuis huit jours, le plaisir de posséder M^{me} de Ternant¹./ Elle est arrivée absolument seule, cequi nous aurait beaucoup étonnés dans toute/ autre circonstance ; mais, comme son mari s'est trouvé indisposé, et qu'elle/ n'a pas voulu s'arrêter à Meuilley² pour le moment, la chose est un peu/ moins difficile à expliquer. au reste ceci ne vous excuse pas, mon cher Cousin ;/ et jusqu'à ceque vous vous soyez justifié, nous aurons de la peine à vous/ pardonner d'avoir esquivé à l'improviste l'exécution du projet que vous aviez/ formé, et dont vous nous aviez flattés. la transition est un peu trop brusque :/ il y a là dessous quelque anicroche : l'amitié inquiète s'épuise en conjectures ;/ elle s'égare dans cette étonnante solution de continuité, et reste là comme dans/ une ornière. veuillez donc, pour parler sans métaphore, nous donner le mot/ de l'énigme./

. Nous avons reçu le jeune chien de chasse avec une lettre de M^f de Meursault³/ à qui je me suis empressé d'adresser mes remerciemens. Isidore me prie d'être/ auprès de vous, l'interprète de sa reconnaissance, et moi aussi je me mets de/ la partie, puisque je partage tout le plaisir que vous avez bien voulu lui/ procurer. il n'a pas eu le courage de tenter l'opération prescrite : les détails//

dans lesquels vous êtes entré à ce sujet l'ont effrayé. il en a chargé un maréchal/ expert qui s'en est très bien tiré ; qui a été grassement payé, et qui a eu la queue/ par dessus le marché. du reste l'animal est parfaitement rétabli. les uns disent/ qu'il ne deviendra pas gros ; les autres prétendent le contraire ; mais comme il a fort/ bon appétit, il ne faut désespérer de rien. sous le rapport des dispositions naturelles,/ s'il reçoit une éducation soignée, et qu'il tombe entre les mains d'un instituteur/ habile, il ne peut manquer de devenir un sujet très distingué./

. Cequi nous a trompés, mon cher Cousin, dans notre calcul sur l'époque/
à laquelle nos travaux pourraient être terminés, c'est que notre Machine⁴ étant/
faite dans des proportions beaucoup plus grandes qu'aucune de celles que nous/
avons exécutées jusqu'à présent, la confection de chaque pièce exige/
infiniment plus de tems⁵. lorsqu'on travaille en grand pour la première fois, on/
se trouve à cet égard, tout déconcerté. ne croyez pas que Langrois⁶ soit le seul/
ouvrier que nous ayons ; nous avons employé tour à tour, menuisier, serrurier,/ chaudronnier et fondeur⁷. vous nous conseillez de faire exécuter ailleurs, quelques/

¹ Caroline Catherine Klein avait épousé en 1799 Philibert Jean du Bard de Ternant, devenant ainsi la belle-sœur d'Alexandre du Bard de Curley et une « Cousine » des Niépce (cf. BM p.371).

² La famille de Curley passait une partie de son temps à Meuilley, une commune située à proximité de Nuits-Saint-Georges.

³ Le Comte de Meursault était un cousin germain d'Alexandre du Bard de Curley (cf. BM p.360).

⁴ Les détails fournis à propos de cette « machine » dans la suite de ce paragraphe permettent de comprendre qu'il n'est pas ici question du Pyrèolophore. Celui-ci avait été quelque peu délaissé par les frères Niépce dans les années 1809-1813 au profit d'autres travaux (la pompe hydrostatique pour Marly, la culture du pastel, le sucre de betterave, etc.).

⁵ À cette époque, Nicéphore et Claude s'étaient attelés à la construction d'une « grande roue » destinée à produire un mouvement perpétuel : « ces deux années, de 1811 à 1813, avaient été employées à faire construire à grands frais, une machine d'un énorme volume, dans la quelle mon Père et mon Oncle avaient pensé trouver une nouvelle force motrice, sans consommation ! Cette machine, d'une extrême simplicité, mais d'un travail difficile, ne répondit point à leur attente ; soit que les tubes en cuivre qui en formaient la partie essentielle laissassent échapper le liquide qu'ils renfermaient ; soit que l'expérience ne fût pas en rapport avec la théorie ; cette machine fut mise de côté » (cf. Isidore Niépce – Introduction à un groupe de manuscrits des années 1813-1817, vers 1840-1841, ASR). On ne conserve aucun document relatif à cette « grande roue » à l'exception de cette lettre inédite de Nicéphore à Curley. Ce manuscrit présente donc un intérêt tout particulier.

⁶ Langrois était un ouvrier qui travailla pour les frères Niépce à l'élaboration du Pyrèolophore. Sa présence est attestée de 1808-1809 (relevé de dépenses, MNN) à 1813 (grâce à la présente lettre). En 1816, Nicéphore parlera de lui au passé (lettres à Claude, MNN).

pièces, en envoyant des modèles ; mais cette mesure nous paraît avoir de grands/ inconvéniens sous plusieurs rapports. vous sentez, mon cher Cousin, qu'une/ machine de la nature de celle qui nous occupe, ne peut être organisée ni confectionnée/ d'un seul jet : il faut nécessairement, un peu tâtonner si l'on veut éviter des/ méprises dont, avec toute l'attention possible, il est même très difficile de//

se garantir : jusqu'ici, fort heureusement, nous n'en avons fait aucune. d'ailleurs,/ le point essentiel pour nous, est de réussir. nous avons, grace à Dieu, tout lieu de/ l'espérer, car notre théorie est conforme aux lois de la science physique, n'en/ déplaît à ceux qui prétendent que l'on ne peut résoudre le problème en question⁸,/ sans déroger formellement, à ces mêmes loix./

. recevez, Mon cher Cousin, nos remerciemens de l'offre obligeante que vous/ avez la bonté de nous faire. dans ce moment-ci nous n'avons pas besoin de fonds⁹ ;/ et sans les dépenses considérables dans lesquelles nous nous trouvons entraînés ;/ dépenses qui peuvent, il est vrai, contribuer à l'avantage commun ; nous aurions/ pu vous rembourser de suite, sinon la totalité, au moins moitié des six mille/ francs que nous vous devons depuis si longtems ; mais nous tâcherons de nous/ libérer le plus tôt qu'il nous sera possible. nous avons un compte ouvert avec/ mon Cousin de Ternant¹⁰. nous devons payer le prochain terme de la pension de/ la chère Antoinette¹¹ ; ainsi, nous aurons je crois, avancé jusqu'à la concurrence des/ 300 francs dont nous vous sommes débiteurs. nous avons suivi à cet égard, les/ intentions que vous avez manifestées à mon frère, lorsqu'il eut le plaisir de vous/ voir à Dijon¹² : sans cela, nous nous serions acquittés il y a plus de trois mois./

. je finis en vous priant, mon cher Cousin, de venir ici en pèlerinage avec la/ chère Cousine, pour expier le péché d'omission dont vous vous êtes rendu coupable./ recevez et faites-lui agréer l'assurance de nos tendres et inaltérables sentimens. Isidore a/ l'honneur de lui présenter ainsi qu'à vous ses civilités respectueuses./

://: J.N. Niépce

://: A Monsieur,/ Monsieur de Curley au château/
de Meuilley,
. à Meuilley/
près & par/
.Nuits.

⁷ Intéressante remarque de Nicéphore qui démontre l'ampleur des qualifications nécessaires pour concevoir cette nouvelle machine (et qui souligne par la même occasion l'échec programmé de Claude qui, lorsqu'il sera installé en Angleterre, ne sera aidé que d'un seul ouvrier, et tentera désespérément de concevoir deux machines produisant le mouvement perpétuel).

⁸ Le mouvement perpétuel. Signalons que c'est précisément à cette chimère que Claude se consacrera entièrement après son installation en Angleterre en 1817. Dans ses lettres, un certain nombre d'éléments permettent d'ailleurs de comprendre qu'il inscrivait ses recherches dans la continuité de celles dont il est question ici (cf. Lettre de Claude à Nicéphore, 23 novembre 1819, MNN).

⁹ En réalité, onze mois plus tard, Nicéphore écrivit à Curley afin de savoir si la somme proposée était encore disponible (cf. Lettre du 2 mai 1814, MNN).

¹⁰ Philibert Jean du Bard de Ternant (1753-1833) : frère aîné d'Alexandre du Bard de Curley et cousin issu de germain de Nicéphore et Claude Niépce.

¹¹ Antoinette était la fille de Philibert Jean du Bard de Ternant et, par conséquent, la nièce de Curley. Nous ignorons en quoi consistait cette pension.

¹² Chef-lieu de la Bourgogne, la ville de Dijon se trouve à environ 70 kilomètres de Chalon-sur-Saône et à une trentaine de kilomètres de Nuits-Saint-Georges où vivait habituellement Alexandre du Bard de Curley. Ce dernier possédait, à Dijon, une seconde résidence.